



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## lieux de mémoire

Question écrite n° 8891

### Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur le camp de prisonniers du Ban-Saint-Jean (commune de Denting, Moselle). Entre 1941 et 1944, près de 22 000 prisonniers de guerre soviétiques, dont une grande majorité d'Ukrainiens, ont été incarcérés dans ce camp et y ont trouvé la mort. Deux cent quatre fosses communes avaient été dénombrées sur place. L'emplacement du charnier avait été cédé gracieusement à l'Union soviétique pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Toute la communauté ukrainienne de l'Est de la France avait à coeur d'entretenir la mémoire de ce lieu, mais le site a été finalement « gommé » et oublié. Ce camp, aujourd'hui à l'abandon, reste toujours un terrain militaire. Plusieurs associations du monde combattant et la communauté orthodoxe ukrainienne ont d'ores et déjà fait la demande de réhabilitation du site pour lui rendre sa vocation de mémoire de ce qu'ont vécu ces 22 000 prisonniers. Le gouvernement précédent s'était engagé en janvier 2001 à apporter une réponse positive. Or, à ce jour, les associations demandeuses n'ont toujours pas eu de réponse définitive. C'est pourquoi, il lui demande son opinion sur cette question et, le cas échéant, il lui demande de lui préciser l'échéancier de réalisation de cet important projet entrant dans le devoir de mémoire et de reconnaissance que nous appelons tous de nos voeux.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu évoquer le devoir de mémoire concernant la tragédie des prisonniers russes et ukrainiens morts et ensevelis sur le site du camp de Ban-Saint-Jean à Denting (Moselle) au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ce site a en effet vu, au cours du dernier conflit mondial, l'implantation d'un camp d'internement de prisonniers originaires de différentes régions de l'Union soviétique, en particulier d'Ukraine. Nombre d'entre eux y sont décédés et ont été ensevelis dans des fosses. Dès la fin de la guerre, une reconnaissance du terrain a révélé l'existence de 206 de ces fosses regroupées sur une superficie d'environ 5 000 mètres carrés. Ce terrain a été placé sous la responsabilité de l'Etat qui l'a fait clôturer et aménager, son entretien a ensuite été confié par contrat à un représentant de l'Union des travailleurs ukrainiens en France. A la fin des années 1970, il a été décidé de regrouper dans une nécropole spécialement créée à cette fin, à Noyers-Saint-Martin (Oise), les restes mortels des prisonniers soviétiques épars sur le territoire français. C'est ainsi que des fouilles préalables à l'opération de transfert ont été organisées en 1979 sur le site de Ban-Saint-Jean. Lorsque toutes les fosses ont été ouvertes, en 1979 et 1980, les recherches ont permis de retrouver 2 879 corps qui ont été inhumés à Noyers-Saint-Martin. Si le site de Ban-Saint-Jean a été désaffecté à l'issue de ces fouilles, un projet consistant à installer une stèle commémorative sur l'emplacement de l'ancien cimetière du camp, est actuellement à l'étude. Le souvenir de ces victimes est également évoqué dans la nécropole de Noyers-Saint-Martin, où un grand monument a été érigé à l'initiative de la Fédération de Russie. Cette oeuvre a été inaugurée le 22 juin 2002, à l'occasion de l'anniversaire de l'agression allemande contre l'Union soviétique, en présence des autorités françaises et des représentants des pays qui composaient l'ancienne URSS.

### Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

**Circonscription** : Moselle (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 8891

**Rubrique** : Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé** : anciens combattants

**Ministère attributaire** : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 16 décembre 2002, page 4880

**Réponse publiée le** : 17 février 2003, page 1213